

- FICHE BONNE PRATIQUE -

RÉHABILITER L'OASIS DE SOGUENI EN SÉCURISANT L'ACCÈS À L'EAU VIA UN POMPAGE COLLECTIF



La Wilaya du Hodh El Gharbi située dans le sud-ouest mauritanien, est caractérisée par un climat désertique et une pluviométrie annuelle moyenne variant entre 150 et 200mm. Cette Wilaya est à vocation agro-sylvo-pastorale. L'élevage est l'activité dominante de la région. Les Hodhs diffèrent du Tagant et de l'Adrar mais sont considérés sur le plan national comme étant une zone oasienne. Nous y trouvons quelques oasis éparpillées. L'oasis de Sogueni se trouve dans une région montagneuse et aride. La diminution des réserves hydriques a entraîné la quasi disparition de l'oasis.



La localité de Sogueni fait partie de la commune de Douerara relevant de la Moughataa Aioun. A Sogueni se trouve une oasis au milieu du gré d'Aioun dans un contexte hydrogéologique discontinu qui a connu des années de sécheresse.

C'est pourquoi la localité de Sogueni, face à ce déficit hydrique, a fait appel au Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO) pour l'aider à résoudre ce problème.

L'alimentation de la nappe phréatique s'en est retrouvée amoindrie ce qui a entraîné l'abandon de la palmeraie et favorisé le départ des villageois.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Répondre à la dégradation de l'oasis et freiner le départ des populations en relançant la production dattière grâce à une gestion rationnelle de l'eau.

RÉHABILITATION D'UN PÉRIMÈTRE AGRICOLE PAR LA MISE EN PLACE D'UN FORAGE COLLECTIF

Suite à un diagnostic participatif mené par le PDDO, l'idée de mettre en place un système de gestion rationnelle de l'eau est ressortie comme étant une priorité au niveau du village de Sogueni. Suite à cette première phase, le PDDO a donc lancé l'installation d'un système d'irrigation au goutte à goutte sous la forme d'un site pilote.

collaboration avec la coopérative bénéficiaire sur la base d'un certain nombre de critères. En effet, le périmètre est d'abord une propriété de la coopérative et se situe au milieu du village pour favoriser la visibilité de l'expérience.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat avec la coopérative de Sogueni qui regroupe les villageois.

Le site pilote est équipé d'un forage d'un débit de 20 mètres cubes par heure et permet d'irriguer une superficie de 5 hectares en goutte à goutte.

Elle est soutenue par le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES) et la République Islamique de Mauritanie.

La coopérative, en charge de la gestion, a désigné 14 personnes qui ont la responsabilité de l'entretien du système d'irrigation et gèrent l'irrigation du périmètre à tour de rôle.

Dans le cadre de cette expérience pilote, le PDDO a identifié un périmètre en

Un tour d'eau a été mis en place pour permettre à chaque membre de la





Bassin d'alimentation en eau du système d'irrigation au goutte à goutte

coopérative de bénéficier de l'eau d'irrigation et ainsi mettre en valeur sa parcelle.

Un technicien vient en appui des bénéficiaires pour optimiser l'irrigation et l'entretien de ces parcelles.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

• La coopérative du village (membres : 30 femmes et 10 hommes) ;

- Association de Gestion Participative Oasis (regroupe 4 localités) ;
- PDDO ;
- Comité Régional de Développement (CRD) ;
- FADES (Arab Found For Economic and Social Development) ;
- Les entrepreneurs ;
- Les acheteurs des produits maraichers.

LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME

Pour permettre la mise en œuvre de cette initiative, l'AGPO de Sogueni a sollicité un financement du site pilote auprès du Comité Régional de Développement (CRD). Cette demande s'est faite dans le cadre de la stratégie de développement local au niveau de la Wilaya définie par le CRD lui-même.

Cette requête a alors été transmise à l'unité centrale de coordination du PDDO basée à Nouakchott. Une fois l'aval obtenu pour la réalisation du site pilote, la planification a été soumise au CRD.

Le site pilote est choisi selon des critères techniques appliqués par le projet.

Un appel d'offre est lancé pour trouver des fournisseurs de matériel. L'installation peut alors débuter avec en première la réalisation de la clôture du périmètre, puis dans un second temps l'installation du système d'irrigation (forage, château d'eau, goutte à goutte etc.).

Un comité de réception annonce la fin des travaux après la vérification de l'installation. Une fois que le système est réceptionné il est mis sous la responsabilité du comité de gestion qui est le bureau de la coopérative bénéficiaire.



Aménagement du site avec un système de goutte à goutte

- L'aménagement d'un périmètre de 5 ha
- Construction d'un château d'eau de 60 m³
- Une clôture grillagée de 1500 m
- Un système d'irrigation goutte à goutte
- Des rampes de goutteurs
- Equipement du forage par une pompe solaire.

DES RETOMBÉES MULTIPLES

Tout le village est impliqué dans le projet via la coopérative. L'ensemble de la population adhère aux objectifs de préservation et de restauration de l'oasis avec la volonté d'en faire bénéficier les générations futures.

Avant le projet, avec la disparition de l'oasis, la population avait commencé à quitter le village.

Le projet a permis le retour d'une partie de la population et la réémergence du système traditionnel de solidarité via la gestion collective du périmètre.

La mise en place du système d'irrigation a favorisé la relance de l'activité agricole sur le périmètre concerné. Grâce à l'optimisation de l'eau d'irrigation et un apport optimisé en fonction des besoins, la croissance des palmiers dattiers est améliorée.

De plus, l'utilisation du goutte à goutte avec les panneaux solaire renforcent la durabilité de l'activité agricole. En comparaison aux méthodes d'irrigation traditionnelles comme le shadouf et les groupes motopompes, le goutte à goutte permet d'économiser 25% d'eau d'irrigation pour chaque pied de palmier.

C'est un système écologique, autant du point de vue de la rationalisation de l'eau d'irrigation que de l'usage des énergies renouvelables.

Enfin, grâce au système d'irrigation collectif, les paysans passent moins de temps à irriguer leurs parcelles et peuvent ainsi valoriser ce temps en se consacrant à d'autres activités génératrices de revenus.

LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'EXPÉRIENCE

Il est indispensable d'anticiper l'avenir et de réfléchir à la prise en charge des coûts du système dès lors que la totalité du site sera aménagé. L'entretien est aujourd'hui assuré avec l'appui du PDDO mais devra se pérenniser dans le temps. De la même manière, un contrôle et un suivi de la consommation sont nécessaires pour limiter les éventuelles utilisations abusives qui risqueraient de précipiter le tarissement de la nappe phréatique.

L'âge des membres du comité de gestion constitue également une limite à anticiper. Les jeunes ont migré vers les grandes villes à la recherche d'emplois et les personnes aujourd'hui impliquées n'ont malheureusement pas les compétences techniques nécessaires pour assurer la maintenance du système.

En outre, le faible niveau des bénéficiaires en termes de techniques agricoles peut aussi porter préjudice au développement du périmètre surtout après le retrait du suivi du projet. Alors qu'à l'inverse la moyenne d'âge des bénéficiaires met en péril l'existence du savoir-faire traditionnel agricole.

De plus, cette région de la Mauritanie connaît un niveau d'ensoleillement irrégulier en fonction des saisons, ce qui

limite la performance du système pendant certaines périodes de l'année. Enfin la détérioration progressive de la clôture du périmètre pourrait compromettre la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs.

Au-delà de ces limites, pour la population, la répliquabilité de ce système d'irrigation aux cultures maraîchères permettra d'augmenter leur production ce qui aura un impact positif sur leur niveau de vie. Grâce à ce système ils considèrent que la pénibilité de leur travail en sera réduite.

Cette expérience a permis de résoudre en partie le problème de déficit en eau d'irrigation dans l'oasis et devrait permettre, selon les villageois, la restauration de la partie de l'oasis qui est en voie de disparition.

Elle montre que la dégradation d'une oasis est un processus réversible et que l'implication des populations est essentielle pour sa faisabilité. Cependant l'absence d'une jeune génération met en question la pérennité de cette bonne pratique. Le développement de l'oasis et de son activité agricole devront offrir de nouvelles opportunités d'emplois.

Contact

Président du comité de gestion Sidi Ould Mahmoud,
+222 44 77 11 41



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



الوكالة الوطنية للتربية مناطق الوادمان و شجر الأركان
ANDZOA
Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier



Rédaction : Sidi Ahmed Cheine (Tenmiya) et Manon Maunoir (CARI)

Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)

Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)

Production et copyright CARI 2018

